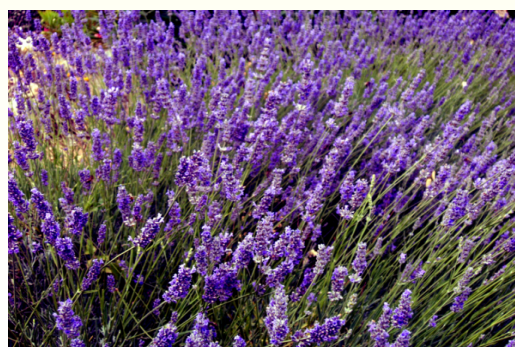


ESTEZARGUES

Lettre de saison



Eté 2014





Lettre de saison Estézargues — Été 2014



L'édito du maire



Bonjour à toutes et tous,

Les élèves ont rangé leur cartable, le centre aéré a ouvert ses portes, le nouveau comité prépare la fête votive et la première des quatre Escapades de Signargues a égayé les ruelles de Saze, pas de doute l'été est bien là !

Avec lui, démarre enfin la dernière phase du chantier de la route départementale. Les enfouissements de réseaux sont terminés, nous passons à la réalisation de la piste elle-même. Comme vous, nous sommes pressés de retrouver une route en bon état, l'éclairage public et nous avons hâte de découvrir ce cheminement sécurisé pour les piétons et les vélos ! Depuis lundi, l'entreprise Eurovia a commencé la réalisation des murets de soutènement et si tout se passe comme prévu nous pourrions emprunter le petit chemin piétonnier au printemps 2015 !

Nous sommes conscients des désagréments causés par ce chantier qui dépend des attributions de subventions et qui, de ce fait, s'est étalé sur deux ans. Nous espérons que le résultat final sera à la hauteur de la patience dont chacun a fait preuve !

Côté fêtes, vous retrouverez en page 8 le programme de la fête votive. Le comité "Lou Pelaou" est aux commandes, un beau week-end nous attend !

Quand à l'Escapade d'Estézargues du 25 juillet, les viticulteurs et la commune la préparent activement. La mise en place des tables et des chaises pour 600 personnes demande un gros travail et cette année nous fermerons vraisemblablement les parkings du presbytère et du bi-centenaire dès le jeudi soir pour commencer leur installation. Les autres parkings seront à votre disposition. Comme l'an passé nous vous demandons également de bien vouloir aider à la mise en valeur du village en rangeant vos bacs de collecte et si vous le souhaitez en fleurissant ou décorant vos fenêtres pour ceux d'entre vous qui sont sur le circuit de la balade.

Je vous souhaite à tous un très bel été, empreint de bonne humeur et de convivialité !

Martine Laguérie



...les élèves de l'école « LE ROBINIER »



A l'occasion de la fête de fin d'année, l'école a reçu le label international « ECO-ECOLE ».

En présence de Madame le Maire, de son adjoint et des conseillers pédagogiques de circonscription, les éco-délégués ont été très fiers de voir leurs différentes actions en faveur de l'environnement récompensées par l'obtention d'un label international. Félicitations !!!



Les informations communales

CENTRE AERE - JUILLET 2014

Le centre de loisirs « Le Robinier » ouvrira du lundi 7 juillet au vendredi 1er août 2014. Comme chaque année, nous accueillerons les enfants de 4 ans révolus à 11 ans.

En ce qui concerne les activités, trois mercredis sont réservés exclusivement aux sorties :

- ⇒ Le 9 juillet : Journée Festival à Avignon où les enfants assisteront à deux spectacles,
- ⇒ Le 16 juillet : Journée cirque au parc Alexis Gruss à Piolenc,
- ⇒ Le 23 juillet : Journée aventure au parc Ventoux Aventure à Mormoiron.

Petit changement cette année, le mini-camp est prévu à Thoiras au gîte de l'Amorié du **mercredi 30 juillet au vendredi 1er août**. (Au planning, VTT, escalade, randonnée aquatique, initiation hip-hop, jeux collectifs, pique-nique, course aux trésors...). Nous espérons que les enfants retrouveront le même plaisir que l'année dernière.

Les autres journées seront occupées soit par des intervenants extérieurs (Aquagloss, Atelier bulles de savon géantes, spectacle, baby-gym pour les plus petits...) et par des randonnées aux alentours d'Estézargues ou par des activités manuelles au centre.

Cinq animateurs seront présents tout au long du centre pour que vos enfants soient accueillis en toute sécurité, et qu'ils repartent remplis de joie et de bonne humeur !!!

ECOLE - INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Les personnes qui souhaitent scolariser leurs enfants pour l'année scolaire 2014 / 2015 doivent se présenter en mairie rapidement.

Ils devront être munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et de l'avis de radiation de l'école précédente.

INSCRIPTIONS AUX TAP

A partir de la rentrée 2014, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) seront mis en place les lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45.

Les fiches d'inscription ont été distribuées lors de la réunion publique et à l'école. Si vous ne les avez pas, elles sont disponibles en mairie.

Date limite de retour : 31 juillet.

AGENDA

Lundi 7 juillet :	Ouverture du centre aéré « Le Robinier »
Vendredi 11 juillet :	Les Escapades de Signargues à Rochefort du Gard
Vendredi 18 juillet :	Les Escapades de Signargues à Domazan
Samedi 19 et dimanche 20 juillet :	Fête votive
Vendredi 25 juillet :	Les Escapades de Signargues à ESTEZARGUES
Vendredi 1 août :	Fermeture du centre aéré « le Robinier »

Les informations communales

COMMUNICATION

L'installation du panneau lumineux, Place de la Mairie, permet une meilleure information des habitants en temps réel.

Désormais, deux nouveaux moyens d'information vous sont proposés pour suivre toute l'actualité communale entre deux lettres de saison:

un site internet

www.mairie-estezargues.fr

un compte twitter



PLAN CANICULE : Restez au frais !

Il y a toujours autour de nous une personne âgée isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur. La mairie tient un registre des personnes fragiles à contacter en cas de fortes chaleurs. Si vous avez plus de 70 ans, si votre état de santé nécessite une attention bienveillante, si vous vivez seul(e) à votre domicile ou si vous avez des difficultés à vous déplacer, faites vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale en Mairie au 04.66.57.07.80.

N'HESITEZ PAS A RELAYER CE MESSAGE AUTOUR DE VOUS !

Pour plus d'information :

Contactez le numéro national d'information :

Canicule Info Service ” du ministère de la Santé et des Solidarités :
0 800 06 66 66 du lundi au samedi de 08 h à 20 h (appel gratuit)

ou par internet : www.sante.gouv.fr/canicule/

ou Contactez votre mairie au 04.66.57.07.80.

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France, par téléphone : **32 50** (0,34 €/minute), ou par internet : www.meteo.fr



Les informations communales

DEGRADATIONS/NUISANCES

Des dégradations et des nuisances ont eu lieu récemment dans la commune durant les week-end. Il semblerait que les faits se soient produits vers 2/3h du matin et soient le fait d'adolescents (15/16 ans) en scooters . Ils ont fait du bruit, ont sonné chez les particuliers, renversé des pots de fleurs et dégradé l'entrée de la crèche.

La surveillance par la police intercommunale a été renforcée . En cas de nuisances, n'hésitez pas à la contacter au **06 37 65 44 27**.



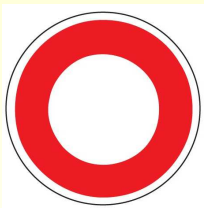
Rappel ! Vitesse maximale autorisée RD 235

Suite aux nombreuses plaintes recueillies en mairie concernant la vitesse excessive des véhicules sur la RD235, nous avons fait poser des panneaux rappelant que la vitesse est limitée à 50 km/heure de la nationale à la sortie

Route de Domazan.

Dans l'attente de la réalisation des travaux qui comporteront 4 zones de ralentissement, la police intercommunale sera missionnée pour procéder à des contrôles de vitesse. Nous regrettons de devoir en arriver à la verbalisation mais il en va de la sécurité des piétons et des riverains utilisant cette voie.

ACCES AU BOIS



En concertation avec l'ONF et dans le but d'éviter les rave-parties et la dégradation des chemins par divers engins, l'accès au bois est interdit à tous les véhicules à moteur (arrêté municipal n°2014-56 du 17/06/2014).

L'ONF, la gendarmerie, la police intercommunale, l'Office National de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et autres agents assermentés peuvent constater les infractions et verbaliser à hauteur de **135 €**.

Seuls les ayants droits ont accès au bois en véhicule :

- ⇒ les chasseurs dans le cadre uniquement des actions de chasse (bail),
- ⇒ l'apiculteur (autorisation communale),
- ⇒ les sociétés chargées de l'entretien et de la sécurité du parc photovoltaïque (bail),
- ⇒ Les sociétés chargées de l'entretien des autoroutes du Sud de la France (occasionnel).

Si besoin avéré, une demande d'autorisation spéciale peut être faite en mairie. La législation ne l'autorise que pour une journée.

Les informations communales



INFORMATION

**FERMETURE
DÉCHÈTERIE - ARAMON**

VENDREDI 11 JUILLET

Merci de votre compréhension

DECHETS VERTS



Un deuxième passage de ramassage des poubelles vertes est programmé tous les mardis matin jusqu'au **mardi 14 octobre 2014**. A noter que du compost est disponible Chemin de la Rascasse juste après le pont.

PLAN ANTI-DISSEMINATION DU CHIKUNGUNYA ET DE LA DENGUE

Le département du Gard étant classé en zone de lutte contre le moustique vecteur du chikungunya et de la dengue, l'arrêté Préfectoral n°2014-170-0011 du 19/06/2014 (consultable en mairie) établit la mise en œuvre d'un plan de surveillance.

Quelques consignes à respecter :

- il est très important de supprimer les eaux stagnantes qui permettent la reproduction du moustique, à l'intérieur et surtout autour de son domicile : enlever les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable, changer l'eau des vases plusieurs fois par semaine, vérifier le bon écoulement des gouttières, mettre à l'abri de la pluie ou supprimer les pneus usagés et tout autre objet pouvant se remplir d'eau, etc. Ces gestes sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques, sources de nuisances et de maladies.

DU JUDO A DOMAZAN



Le judo club Rochefortais est heureux de vous annoncer l'ouverture pour la rentrée 2014-2015 d'une petite section à Domazan.

Les inscriptions et renseignements se dérouleront à la salle polyvalente de Domazan le Samedi 6 Septembre de 9h30 à 10h30.

Les cours auront lieu toute l'année le samedi matin pour les 4-5 ans de 10h00 à 10h45 pour les 6-7-8-9 ans de 10h45 à 11h30.

A partir de 6 ans, les enfants qui souhaitent faire deux cours par semaine pourront venir au club à Rochefort sans souci.

Les cours seront assurés par Sébastien BORDET, professeur au Judo Club Rochefortais, et DAUDE Corélia, athlète de haut niveau.

Cours et essais gratuit tout le mois de Septembre !!!!!!! Des renseignements pourront être pris à la salle Jean Galia à Rochefort la semaine de la rentrée, lundi 1^{er} septembre, Mercredi 3 et Jeudi 4 septembre de 17h30 à 19h.

Sébastien BORDET

Professeur et Directeur technique du Judo Club Rochefortais



Naissance

ETHEVE Ghais
le 21 mai 2014 à AVIGNON



Décès

CONCHOU Jacqueline
le 20 juin 2014 à Montfrin.



LES ASSOCIATIONS

A.P.E. LE ROBINIER



C'est la fin de l'année et l'heure des bilans ! Avant de barboter et de prendre du bon temps avec nos petits et grands enfants pendant leur pause juillet/août, récapitulons ensemble tous les bons moments passés dans le village...

Soirée costumée

Bourse aux jouets

Marché de Noël

Vente de chocolat de Noël

Vente de torchons et de sacs personnalisés par les dessins des enfants

4 ventes de crêpes

Loto

Séance photos de classe

Carnaval

Vente de chocolat de Pâques

Vide grenier

On a terminé samedi 21 juin par une super kermesse, moment privilégié de fête et de convivialité, avec un spectacle d'exception, des danses et des chants du monde entier, puis une soirée en musique avec paella, zumba et autres chorégraphies ; pirouillis glacés et bracelets fluo volants jusqu'à 2h du mat' !

Votre grande participation a permis de financer tout ou partie des sorties des enfants (entrées et bus) : théâtre à Nîmes, Fournès, 5 jours à Méjannes Le Clap et d'autres avantages : 5 séances de piscine, 4 vélos, 2 mini chaînes hifi !

L'APE, c'est des bénévoles, des idées, des mains, et c'est essentiel ! Pour l'école mais aussi pour le village qui s'égaient un peu plus, les générations qui se rencontrent, les nouveaux arrivants qui s'intègrent et les enfants qui grandissent dans ce climat de solidarité et de partage.

L'APE cette année, c'était NOUS, mais en septembre, VOUS pourrez en faire partie !

Rejoignez nous à la rentrée pour continuer et faire aboutir les projets !

Merci aux élèves, équipe enseignante, parents, amis et bénévoles pour votre participation à l'APE.

La Présidente, Luisa Chastel

LOU PELAOU

Fête votive 2014

Samedi 19 juillet

10h00 Concours de boules enfants / Concours de belote

11h30 Apéritif en musique et remise des prix

15h00 Concours de boules (équipe constituée)

18h00 Apéritif et remise des prix

20h30 Repas préparé par « RIGG Traiteur »

22h00 Bal avec l'orchestre « Christian Yann »

MENU

Paella
Salade verte / Fromage Savoyard
Tarte

1/4 de vin
Café

17€ - adultes
12€ - enfants jusqu'à 14 ans

RESERVATION

06-26-46-20-40

Dimanche 20 juillet

10h00 Concours de boules enfants / Concours de belote

11h30 Apéritif en musique et remise des prix

15h00 Concours de pétanque (équipe constituée)

18h00 Apéritif et remise des prix

20h00 Bal avec Disc Jockey et danseuses

22h30 Feu d'artifice

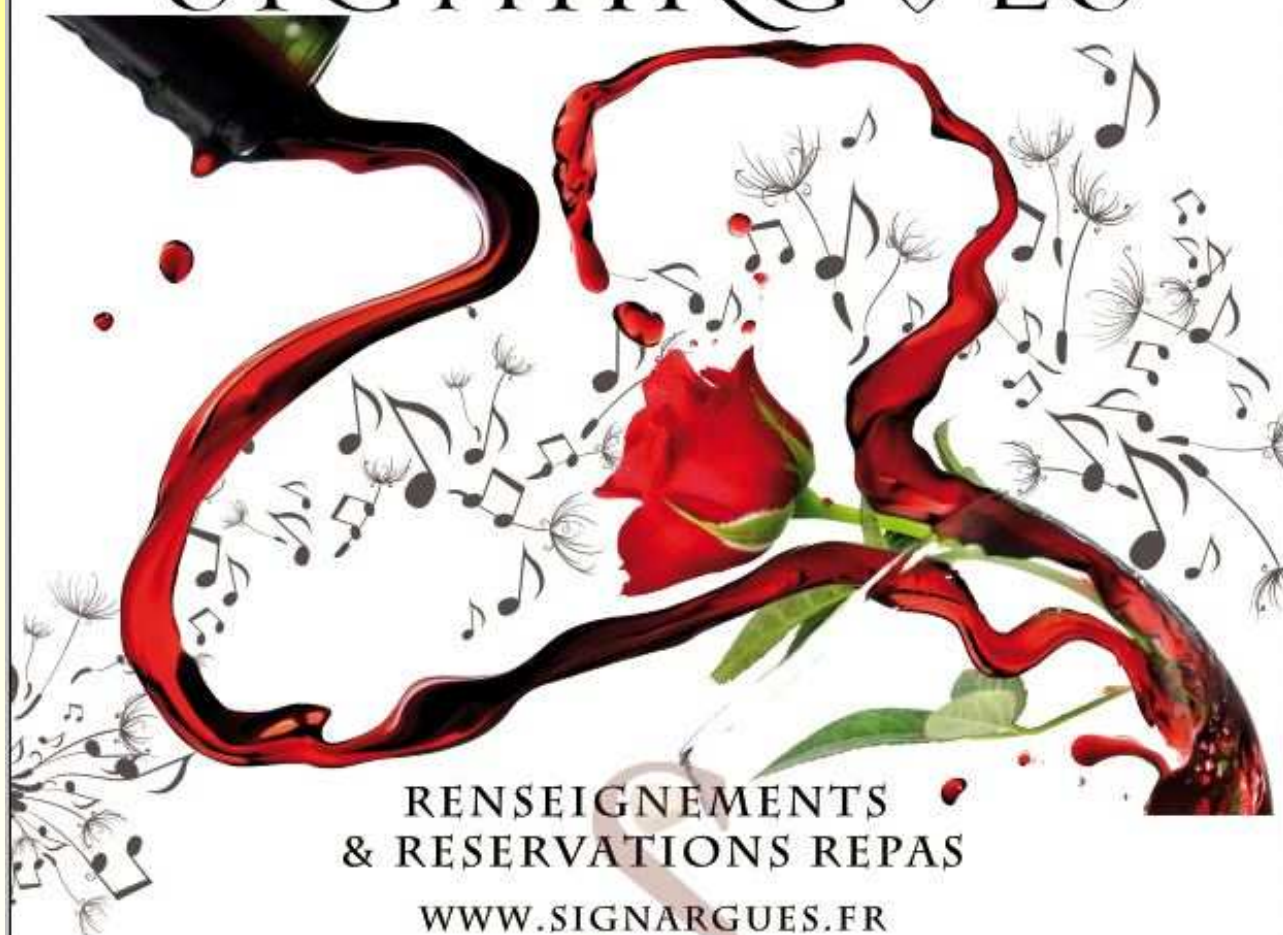
Lettre de saison

Estézargues

Été 2014

TOUS LES VENDREDIS DE JUILLET
DEGUSTEZ NOS VINS LORS DE
4 BALADES GOURMANDES & MUSICALES

LES ESCAPADES DE SIGNARGUES



RENSEIGNEMENTS
& RESERVATIONS REPAS

WWW.SIGNARGUES.FR

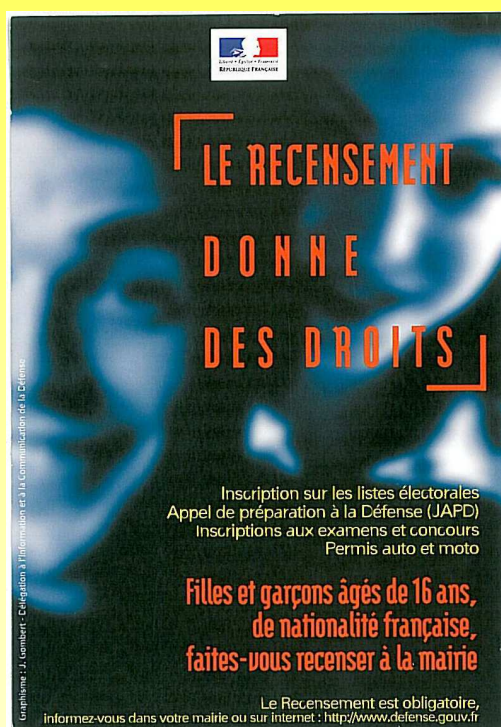
AU 04 66 57 03 28

4 JUILLET 11 JUILLET 18 JUILLET 25 JUILLET
SAZE ROCHEFORT DOMAZAN ESTÉZARGUES

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, CONSOMMEZ AVEC MODERATION

Les informations communales

RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL



LE RECENSEMENT
DONNE
DES DROITS

Inscription sur les listes électorales
Appel de préparation à la Défense (JAPD)
Inscriptions aux examens et concours
Permis auto et moto

Filles et garçons âgés de 16 ans,
de nationalité française,
faites-vous recenser à la mairie

Le Recensement est obligatoire,
informez-vous dans votre mairie ou sur Internet : <http://www.defense.gouv.fr>

Graphisme : J. Lombard - Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense

TOUS LES JEUNES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE, FILLES ET GARÇONS ÂGÉS DE 16 ANS DOIVENT SE FAIRE RECENSER À LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE (AU CONSULAT POUR LES FRANÇAIS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER). CETTE DÉMARCHÉ PEUT ÉGALEMENT ÊTRE ACCOMPLIE PAR LEUR REPRÉSENTANT LÉGAL.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité
- livret de famille ou fiche familiale d'état civil des parents
- justificatif de domicile
- éventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune.

Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la **journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD)**, mais également pour s'inscrire aux **examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'**inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans**, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'**inscription sur les listes électorales**.

Opération Tranquillité Vacances 2014 : Gendarmerie et police intercommunale

Signalez votre départ en vacances auprès de la gendarmerie pour surveillance plus particulière de votre domicile.

Formulaire disponible en gendarmerie ou à télécharger sur le site :

[http://
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/
fre/Sites/Gendarmerie/Zooms/
Operation-tranquillite-vacances](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/Zooms/Operation-tranquillite-vacances)

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



Les informations inter-communales



Avec la Communauté de Communes du Pont du Gard, on profite tous de l'été !

LA PLAGE POUR TOUS

LE BUS
DE LA MER



DU 7 JUILLET
AU 29 AOÛT
2014

Grau
du Roi

Du 7 juillet au 29 août, Le Bus de la Mer vous permet d'aller à la plage pour seulement 1 euro. Inscriptions dans votre mairie. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent remplir une autorisation parentale.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES JOURS ET SUR LES HORAIRES:
www.cc-pontdugard.fr OU 04 66 37 67 67



Jour de passage	Commune	Nombre de places	Arrêt	Horaire départ	Horaire retour
Jedi 11 juillet	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 17 juillet	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 24 juillet	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 31 juillet	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 7 aout	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 14 aout	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 21 aout	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 28 aout	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30

Lettre de saison Estézargues Été 2014



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Fax : 04.66.57.10.80

Courriel :
estezargues.mairie@wanadoo.fr

Site :
www.mairie-estezargues.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin
14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h
14h00 – 17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h
Fermé au public l'après-midi

Le jeudi :

Fermé au public le matin
14h00 – 17h30

Le vendredi :

Fermé au public le matin
14h00 – 17h30

Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler
Madame Martine LAGUERIE, Maire,
au **06 09 81 34 77**

ou Monsieur Bernard MAGGI,

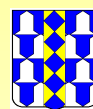
1er adjoint au **06-22-48-73-82**

ou Monsieur Didier CATUOGNO,

2ème adjoint au **06-15-65-74-28**

SECRETARIAT DE MAIRIE

Du 4 au 22 août 2014, le secrétariat de mairie
sera ouvert tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi
après-midi de 14h00 à 17h30.



Permanences mensuelles

de Monsieur Gérard BLANC,
Conseiller Général du Canton d'ARAMON :

La date de permanence est affichée en Mairie
quelques jours avant sa venue.



Bibliothèque **Horaires d'ouverture**

Lundi	de 16 h 30	à 17 h 30
Mardi	de 17 h 30	à 19 h 00
Jeudi	de 16 h 30	à 17 h 30
Vendredi	de 16 h 30	à 17 h 30

JUILLET/AOÛT
Jeudi de 17 h 00 à 19 h 00

Directeur de publication:
Madame Martine LAGUERIE

Rédaction / Réalisation:
Monsieur Didier CATUOGNO
Madame Valérie GAUILLARD



Papier recyclé

Photographies

Impressions en mairie: 250 exemplaires



Lettre de saison Estézargues—Été 2014



.....Valentin BLANC

Le SEIMAT (Syndicat des Entreprises Internationales de Matériel de Travaux publics) a été créé il y a 20 ans dans le but à la fois de faire connaître les métiers de maintenance et d'œuvrer en commun avec les responsables d'enseignement mais aussi et surtout de mobiliser les entreprises sur l'emploi des jeunes. Il organise chaque année un concours «Grand Prix» ouvert à tous les élèves de lycées professionnels dans la catégorie « Maintenance des Engins de Travaux Publics » qui se déroule en 2 temps : une première partie théorique sous forme de QCM à l'issue de laquelle les candidats sélectionnés accèdent à la seconde partie pratique avec une étude de cas.

Cette année 40 lycées sur 51 adhérents au SEIMAT ont participé avec 635 élèves inscrits.

Valentin BLANC, élève en 1ère MTP au lycée Jules Raimu de Nîmes a participé avec succès à ce concours en se classant troisième au niveau national .La remise des prix avait lieu le 20 juin à Paris, il a reçu une bourse de 500 € et s'est vu offrir un stage de 8 semaines chez Volvo en Ile de France.



.....Thomas JOUVE

Une nouvelle fois, Thomas JOUVE a réalisé un nouvel exploit... Il s'est tout simplement offert un doublet en devenant Champion de France cadet en 20 pouces BMX le samedi et Champion de France en cruiser le dimanche.

Le Samedi, le championnat de France s'est déroulé à Saint Quentin en Yvelines. 180 pilotes étaient engagés venus de tous les coins de l'Hexagone. Une concurrence qui a donc rendu la course difficile et très tendue. Thomas JOUVE est monté sur la plus haute marche du podium en faisant preuve d'une maîtrise totale tant au niveau physique que mental. Il confirme de la plus belle des manières une année d'entraînement au sein du Pôle France de Bourges.

Le dimanche, 80 pilotes étaient engagés pour remporter le titre de champion de France en cruiser. Une fois de plus, il a maîtrisé son sujet du début à la fin de la compétition s'offrant ainsi un extraordinaire doublet.



Toutes nos félicitations à Valentin et Thomas.

Nous leur souhaitons BONNE CHANCE pour l'année prochaine.



Lettre de saison Estézargues—Été 2014



REMISE DES DICTIONNAIRES AU FUTURS COLLEGIENS

Cette année, c'est neuf élèves de CM2 qui se sont vu remettre le dictionnaire, édition collège. A celui-ci est intégré désormais la clé Usb pour la version numérique.

Le collège est une grande nouveauté, les élèves devront s'adapter au rythme de travail, et quitter, non sans une certaine nostalgie, l'école primaire d'Estézargues.

Nous leur souhaitons une bonne entrée au collège ainsi qu'une bonne poursuite de leur scolarité.



REPAS DES VOISINS

Chaque année, c'est devenu une tradition, le repas des voisins a ses habitués. Pour le village, c'était la onzième année. Organisé le vendredi 13 juin, une trentaine de personnes s'est réunie à la fontaine.

Pour les quartiers de la Queirade, la Fenouillère, d'Andézon et du Grès, la date était fixée au vendredi 4 juillet. Le repas a réuni une vingtaine de personnes. Tous avaient prévu de manger au clair de lune mais faute de météo favorable. Ils ont du se résoudre à manger dans la salle polyvalente.

